



MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL

Qualité, Vitalité & Performance



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 626-2024

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

- 1- Lors d'une séance ordinaire tenue le 2 avril 2024, le conseil a adopté le règlement numéro 626-2024, règlement autorisant des travaux d'infrastructures d'aqueduc et d'autres travaux connexes pour desservir les immeubles sur une partie du chemin du Vieux-Moulin et décrétant une dépense de 2 642 917 \$ et un emprunt de 2 142 917 \$ pour en acquitter le coût.
- 2- Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a approuvé ledit règlement numéro 626-2024 en date du 23 mai 2024.
- 3- Le règlement numéro 626-2024 entre en vigueur conformément à la Loi.

**DONNÉ à SAINT-PAUL, ce CINQUIÈME jour du mois de
JUN deux-mille-vingt-quatre.**

Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe
M^{me} Anne-Marie Brochu-Girard